

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

**Nombre de Membres**

Membres en exercice	Présents	Votants
22	15	15 + 7

Date de convocation  
14 décembre 2023

Date d'affichage  
14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

**Présents :** Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Sophie MENZIN, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.

**Représentés :** Pascal GENET représenté par Christine ROBILLARD, Marcel CHRISTEL représenté par Marie-Laure HRVOJ, Valérie PELLERIN représentée par Robert BESANÇON, Annie SALAMI représentée par Denis PHILIPPE, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Véronique STOLTZ représentée par Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Vincent BLANCHOT a été nommé secrétaire de séance.  
**Stéphanie KUSTERMANN**, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

## Objet : Dénominations de rues

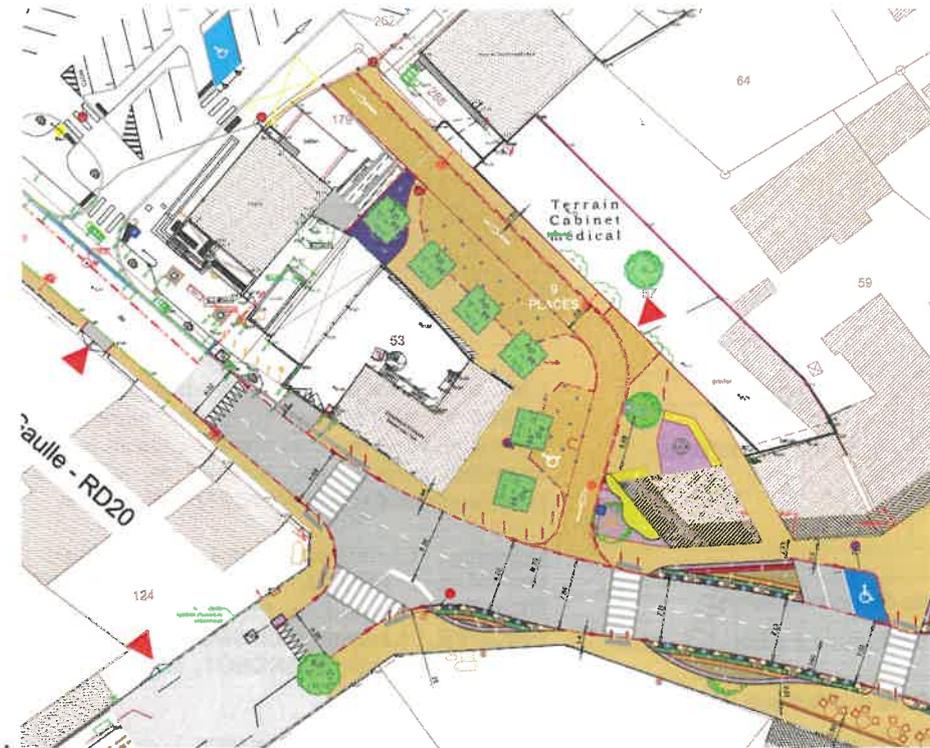
N° de délibération : 20231275

M. Besançon expose :

Lors des travaux réalisés au centre bourg, en 2016, il n'a pas été attribué de nom à la voie située à l'arrière de la maison pour tous et au passage entre le bâtiment de la fleuriste et le cabinet notarial.

Il convient de choisir un nom pour ces voies de circulation.

Pour le passage, il est proposé le nom suivant : passage aux fleurs. Pour la voie reliant la départementale au parking de la poste il vous est proposé 3 noms : Lucie Aubrac, Roland Lefèvre et Robert Cordier (les deux derniers étaient des résistants lyotains).



**Le conseil après en avoir délibéré :**

ADOpte : la dénomination « PASSAGE AUX FLEURS » le passage situé entre le 1 et le 3 place de l'Eglise.

ADOpte : la dénomination « ROBERT CORDIER » pour la voie reliant la départementale au parking de la poste située derrière le 2 rue du général de Gaulle.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
15	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Vincent BLANCHOT  
Secrétaire

Nicolas MENNETRIER  
Maire